

Colloque de la FNAUT « Osons le train »

Date : mardi 23 mai 2023

Lieu : Fédération Nationale des Travaux Publics : 3, rue de Berri - 75008 Paris



Programme

- | | |
|-------------|---|
| 9h30 | Accueil - Introduction : Bruno GAZEAU Président de la FNAUT |
| 10h00-11h15 | 1 ^{ère} table ronde : accroître l'offre, à quelles conditions ? |
| 11h15 | Présentation de l'étude Trans-Missions « unité ferroviaire » |
| 11h30-12h30 | 2 ^{ème} table ronde : retrouver l'unité ferroviaire pour l'utilisateur |
| 12h30 | Discours du Ministre des transports |

Tables rondes du colloque « Osons le train » - mardi 23 mai 2023

Animé par Gilles Dansart, Directeur de *Mobilettre*

Première table ronde : accroître l'offre Comment y parvenir ? À quelles conditions ?

L'offre à deux reprises a été inférieure à la demande, pendant d'été et à nouveau à l'occasion des fêtes de Noël. Cette heureuse croissance de la fréquentation des trains est la poursuite de la tendance constatée en 2018-2019, brutalement stoppée par la crise du Covid mais que l'on retrouve boostée aussi désormais par l'augmentation du prix des carburants et la prise de conscience réelle du changement climatique. Augmenter la part de marché du ferroviaire, la doubler, est donc indispensable. Est-ce possible ? À quelles conditions ?

M. CHABANEL (PDG SNCF Réseau) : le réseau peut-il supporter l'accroissement de l'offre

J.P. FARANDOU (PDG SNCF) : les besoins

R. RINAUDO (Directeur Général Trenitalia France) : l'apport de la concurrence

A. ROUSSET (Président Région Nouvelle Aquitaine) : les RER métropolitains bordelais – exemple d'offre nouvelle

D. VALENCE (Président COI) : les priorités du COI

Président de l'ART - (nomination à venir) : les entraves au développement

Deuxième table ronde : retrouver l'unité ferroviaire pour l'utilisateur et restitution de l'Étude « Trans-Missions »

L'ouverture à la concurrence fait entrer dans le marché de nouveaux opérateurs, soit qu'ils exercent en « open access », soit qu'ils aient été retenus lors d'appels d'offres par une autorité organisatrice régionale ou nationale. Chaque opérateur présente ses propres conditions générales de vente, choisit son système de distribution, son système de fidélisation (cartes de circulation, de réduction), son système billettique, ses modalités d'échanges et de remboursement. Parallèlement les régions françaises obtiennent dès 2024 la liberté tarifaire qu'elles ont mis en œuvre depuis. Ce système se révèle positif pour les déplacements interrégionaux, et l'association des AO urbains métropolitains et régionaux dans la construction d'un système billettique organisé et simplifié pour l'utilisateur. À contrario, les usagers sont confrontés à des difficultés croissantes et de tous ordres pour les déplacements extrarégionaux, juxtaposant deux trajets TGV/TER grande distance et trajet régional en deux trajets régionaux. L'étude réalisée présente ce risque de fragmentation de l'offre de transport ferroviaire et les réponses possibles pour faciliter la compréhension par les usagers, analyser les exemples étrangers. Elle présente des solutions créant un socle de normes et recommandations constituant en quelque sorte une « convention collective de citoyen »

T. COQUIL (Directeur Général DGITM) : la contribution DGITM

C. DELGA (Présidente Régions de France) : les convergences pour la distribution, la billettique, les tarifications forfaitaires : *en attente*

B. GAZEAU (Président de la FNAUT) : les attentes des usagers

P. PERENNES (Trans-Missions)

F. PHILIZOT (Préfet) : bien mailler les territoires